**MODIFICATION DE PROGRAMME N°1 – FICHE PROJET**

## RÊ(NO)VE TON QUARTIER

**Opération 1.8 « Tracé de l’eau »**

**Type d’opération : Requalification des espaces publics**

**Porteur de l’opération : Commune de Forest**

Ce projet regroupe les opérations suivantes reprises au dossier de base :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Référence** | **Opération** | **Montant** |
| 1.1.A | AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE L’ACCÈS AUX QUAIS DE LA GARE FOREST-EST | 354.454,00 € |
| 1.1.B | RUE J.-B. VANPÉ/AVENUE V. ROUSSEAU : RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE SOUS LE PONT DE CHEMIN DE FER | 340.583,00 € |
| 1.2 | AMÉNAGEMENT SOMMAIRE DU CHEMIN D’ACCÈS AUX QUAIS DE LA GARE DE FOREST-EST | 269.722,00 € |
| 1.3 | RÉAMÉNAGEMENT DES EMPLACEMENTS DE PARKING DE LA RUE J.-B. VANPÉ | 83.037,00 € |
| 1.4.B | AMÉNAGEMENTS PONCTUELS DE LA PLACE SAINT-DENIS | 206.025,00 € |
| 1.5 | RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE RUE DU DRIES/RUE DE L’EAU | 277.913,00 € |
| 1.6 | MISE EN VALEUR DE L’EAU DU VERSANT SUR LA PLACE SAINT-DENIS : RÉACTIVATION DE LA FONTAINE | 416.306,00 € |
| 1.7 | RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE RUE DE HAL | 0,00 € |
| **TOTAL PRÉVU AU DOSSIER DE BASE** | | **1.948.040,00 €** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| SITUATION | PROPRIÉTAIRE | NATURE DU LIEU | SURFACES D’INTERVENTION |
| Chemin d’Accès  Talus d’accès à la gare de Forest Est  Square du 8 mai  Avenue Victor Rousseau 215-300  Rue J-B Vanpé  Place Saint-Denis  Square rue du Dries 37-41 et 52-66, rue de l’Eau 38-66 | SNCB  SNCB  Commune de Forest  Commune de Forest  Commune de Forest  Commune de Forest  Commune de Forest | Voirie en mauvais état  Talus  Plaine de jeux et accès aux quais  Voirie  Voirie  Place  Place | 3.759 m²  447 m²  835 m²  2.248 m²  444 m²  1.350 m²  1.486 m² |

**DESCRIPTION DU PROJET**

L’opération 1.8 *Tracé de l’eau* est une opération de rénovation d’une série d’espaces publics, allant des abords de la gare de Forest Est jusqu’au square situé au croisement des rues du Dries et de l’Eau.

Les principaux objectifs de cette opération sont

* la gestion des eaux de ruissellement et souterraines sur l’espace public afin d’amoindrir le risque d’inondation ;
* mettre en valeur l’eau dans l’espace public ;
* accroître l’accessibilité et la visibilité de la gare de Forest Est ;
* créer un cheminement alternatif convivial et sécurisé pour les usagers actifs du quartier ;
* reconnecter entre eux certains équipements du quartier (gare, écoles, abbaye de Forest, crèche…) ;
* accroitre l’intermodalité entre les transports publics ;

La mission d’auteur de projet inhérente à cette opération est divisée en trois phases :

* étude hydrologique
* Etude d’aménagement des espaces publics ;
* Suivi des chantiers ;

En regroupant de la sorte ces différentes opérations du dossier de base en une seule opération nous sommes plus à même d’adapter la répartition du budget de l’opération selon les recommandations de l’étude hydrologique préalable et les résultats de l’opération 2.3 « Etude de mobilité *Centre civique* ».

L’opération vise une rénovation partielle des espaces publics précités permettant de mettre en valeur l’eau dans l’espace public tout en limitant son ruissellement et en accroissant la convivialité et la sécurité des usagers faibles.

L’opération de rénovation des espaces publics se couple aux opérations socio-économiques suivantes :

* 5.1 *Des nouveaux chemins solidaires de l’eau pour le quartier Abbaye*
* 5.4 *O quartier ludiek*
* 5.5 *Saint-Denis à la reconquête des espaces publics*
* 5.24 *La chasse aux crasses*
* 5.25 *En douceur sur les chemins de la mobilité*

Les phases 1 et 2 de la mission d’auteur de projet de l’opération 1.8 se dérouleront parallèlement à l’opération 2.3 *Etude de mobilité Centre civique* afin que les deux missions puissent d’enrichir mutuellement et aboutir à un résultat cohérent.

**BUDGET DÉTAILLÉ APRÈS MODIFICATION PROGRAMME 1**

